

MA VIE



Astuces et conseils



MES ETUDES

en sécurité



Nouméa est une ville sûre. Toutefois vous pouvez vous retrouver face à des situations potentiellement dangereuses. Des étudiants peuvent être victimes d'atteinte aux biens et aux personnes.

10 CONSEILS

Pour profiter de ta vie étudiante
En toute sécurité

Voici quelques petits conseils préventifs pour faire face à d'éventuelles situations d'insécurité. La Police Nationale s'engage au quotidien pour garantir votre sécurité et s'associe à l'Université de la Nouvelle-Calédonie et la Maison de l'étudiant afin de vous conseiller et de prévenir les actes de délinquance.



- 1 **Si vous êtes victime d'une agression**, notez le signalement de votre agresseur : sexe, âge, taille, corpulence, coupe de cheveux, signes particuliers, tenue vestimentaire et moyen de fuite.
- 2 **Attention : ne pas laisser les clefs dans votre boîte aux lettres** car c'est faciliter l'accès de votre appartement aux cambrioleurs.
- 3 **Soyez vigilant lorsque vous utilisez votre téléphone portable dans un lieu public.** Ne le prêtez pas à un inconnu. En cas de vol, avisez immédiatement votre opérateur.
- 4 **Si vous pensez qu'un individu vous suit**, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé et appelez un proche pour qu'il vienne vous chercher.
- 5 **En rentrant chez vous tard le soir**, prenez les rues les plus passantes et évitez de circuler seul. Tenez votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.



6 Dans les transports en commun, si vous ressentez une menace, rapprochez vous du chauffeur jusqu'à votre arrêt.



7 Dans votre voiture, ne laissez pas vos affaires personnelles en vue sur le siège passager (téléphone, bijoux, sac)

8 En cas d'agression, ne prenez pas de risques inutiles, votre vie est plus précieuse que vos biens.

10

En soirée, surtout quand elle est arrosée, ne prenez pas le volant. Demandez à un de vos amis qui n'a pas bu et qui est titulaire du permis de conduire de vous raccompagner ou appelez un taxi.

9 Lorsque vous vous déplacez évitez les écouteurs, soyez attentif à la circulation routière et aux bruits suspects.



**N
E
W** *Portez plainte en ligne*

LA PRÉ-PLAINTÉ EN LIGNE, UNE DEMARCHE SIMPLE ET INNOVANTE

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, la Police Nationale généralise le principe de pré-plainte en ligne.

Ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...)

1/ La victime effectue sa télé-déclaration vi internet, sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr et renseigne un formulaire guidé :

2/ Elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte ;

3/ Elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Maison de l'étudiant



Si vous avez besoin d'un conseil, le personnel de la Maison de l'étudiant est là pour vous aider

Numéros d'urgence

Sur le campus

Maison de l'étudiant

En cas d'urgence ou si vous vous sentez menacé appelez les numéros d'urgence.

En cas d'incendie, suivez les instructions du personnel de la MDE et rejoignez les points de rassemblement à l'extérieur.

Assistante sociale et médecin sont à votre disposition

15 SAMU

17 Police Secours

18 Pompiers

Contacts utiles

**Commissariat de police
23 rue Sébastopol
Tél. : 24 33 00**



Police nationale